

École élémentaire Paul Bert
3, rue Paul Bert
94160 Saint-Mandé
Tél : 01 41 74 02 96

Compte rendu du conseil d'école du mardi 16 mars 2010

Personnes présentes :

- **L'équipe enseignante :**

Mesdames : Lefèvre, Sultan, Schmitt, Forny, Besnard, Grandgirard, Carletti, Toppano, Daniel, Nicolas, Takoucht, Van Asten

Messieurs : Mayo, Lapebie, Rampal, Dolo

Mme d'Hendecourt, Directrice

Mme Roux, Directrice Centre de Loisirs.

- **Les représentants des parents d'élèves FCPE et MAPE :**

- **FCPE :**

Mesdames : Gautier Caroline, Chaussée Laurence, Lecren Lucie, Bernède Christelle, Le Molton-Dubourdieu Marianne, Goudjad Salima., Asseraf Stephanie, Lanquar Ninon, Blanquet Carla

Messieurs : Petit Philippe, Benjamin Michel, Stec Jan.

- **MAPE :**

Mesdames : Million Marie-Amélie, Tidjani Nadia, Tung Marie, Lemaire Arlette, Thomas Françoise, Valibus Nathalie

Monsieur : Gilles Savi.

- **Les représentants de la mairie :**

Mesdames : Marghieri, Adjointe au Maire chargée de l'enseignement, et Le Gall, conseillère municipale.

Le conseil d'école débute à 19h30.

1) Le nouveau projet d'école : Axes prioritaire

Cette année est celle de l'élaboration du prochain projet d'école. L'inspectrice a demandé d'y réfléchir en fonction des résultats des évaluations des CM2-CE1 et des particularités de l'école.

Après réflexion et travail de l'équipe enseignante, voici les axes prioritaires retenus et validés par Mme Greiner, Inspectrice de l'Education Nationale :

1 Réussite : Maîtrise de la langue

Renforcer le travail sur l'implicite et le questionnement afin de pouvoir lire des documents et des ouvrages variés.

Mise en place d'un cahier de littérature

2 Equité : proposer différentes entrées dans l'apprentissage

(MALOJ, Salon BD, Chorale, AEI ...)

Donner aux enfants les moyens d'apprendre autrement pour fédérer (musées...)

3 Solidarité

Rendre les enfants responsables au sein de la communauté éducative grâce au conseil d'élèves.

Pour chaque action, des fiches d'action seront faites et envoyées à Mme l'Inspectrice pour validation.

Après quoi, ce nouveau projet d'école pourra être proposé au prochain et dernier conseil d'école.

2) Les évaluations CM2, CE1

Les évaluations des CM2 : les résultats sont très bons en français et moins bons en mathématiques. Les évaluations sont faites en janvier, ce qui n'est pas forcément le meilleur moment (retour de vacances). Le taux de réussite a été le suivant:

| | | | | | |
|--|-------------------------------|---------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| F R A N Ç A I S | Taux de Réussite | Moins de 33% | De 33% à 50% | De 50 à 66% | 66% et plus |
| | Nombre d'items réussis | $0 \leq nb \leq 19$ | $20 \leq nb \leq 29$ | $30 \leq nb \leq 39$ | $40 \leq nb \leq 60$ |
| | Nombre d'élèves | 5 | 8 | 21 | 64 |
| | Pourcentage d'élèves | 5% | 8% | 21% | 65% |

| | | | | | |
|--|-------------------------------|---------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| M A T H É M A T I Q U E S | Taux de Réussite | Moins de 33% | De 33% à 50% | De 50 à 66% | 66% et plus |
| | Nombre d'items réussis | $0 \leq nb \leq 13$ | $14 \leq nb \leq 19$ | $20 \leq nb \leq 26$ | $27 \leq nb \leq 40$ |
| | Nombre d'élèves | 11 | 14 | 33 | 40 |
| | Pourcentage d'élèves | 11% | 14% | 34% | 41% |

Les évaluations de CE1 seront faites en mai.

Tous les dossiers des futurs sixièmes doivent se transmettre de base élèves à ALFENET courant mai.

3) L'informatique : installation des tableaux TNI (tableau numérique informatique)

Deux tableaux ont été livrés et seront installés le 24 mars dans deux classes : celles de Mme Forny et de Mme Flamand, après décision du conseil des maîtres.

Cinq autres tableaux doivent être livrés.

Une courte formation est prévue ce jour (Mme d'Hendecourt et Mme Schmitt) et une formation interne pour l'école va être demandée à la circonscription.

4) La coopérative scolaire : investissements et donations des fédérations des parents d'élèves FCPE et MAPE

La coopérative scolaire a financé :

- Les classes autonomes de Mmes Lefèvre et VanAsten à Batz-sur-Mer et de Mme Forny
- La classe autonome de M. Dolo en Vendée
- L'atelier à la Villette de Mme Besnard
- Le projet Théâtre de M. Dolo et Mme Forny
- Le projet d'animation de Mme Daniel et Mme Nicolas.

Les aides des Associations de parents d'élèves sont les suivantes:

- Pour le MAPE :
 - 284 €X2 pour les classes de Mme Van Asten et Mme Lefèvre : séjour à Batz-sur-Mer du 06 au 10 avril 2010
 - 75 € pour les classes de Mme Daniel et Mme Nicolas pour réaliser leur film d'animation
 - 75 € pour les classes de Mme Forny et M. Dolo pour leur pièce de théâtre
 - 348 € pour la classe de M. Dolo : séjour à Saint Hilaire-de-Riez du 14 au 18 juin 2010
 - 490 € pour aider trois familles en difficulté pour financer le voyage à Londres du 20-27/11/2009.

- Pour la FCPE :

1700€ donnés répartis de la façon suivante :

300€ pour le projet film d'animation des classes de Mesdames Daniel et Nicolas

300€ pour le voyage autonome de la classe de M. Dolo.

600€ pour le voyage de Mesdames Lefèvre et Van Asten.(Batz sur Mer)

500€ pour le projet théâtre des classes de Mme Forny et M.Dolo.(Saint Hilaire)

5) Les classes transplantées

Trois séjours ont été subventionnés par la mairie : le séjour à Londres de Mme Flamand, les classes de neige de Mmes Daniel et Forny à Combloux. Trois autres séjours ont été organisés par les enseignants.

6) Les événements à prévoir : les rencontres « chorale », le MALOJ, le salon de la BD, la kermesse, les spectacles de fin d'année

Le festival « chorale » a eu lieu ce jour.

Le MALOJ, dont le thème, cette année, est la lettre, se tiendra le vendredi 16 avril après-midi dans la salle des fêtes de la mairie. Six classes y participent : M. Rampal, Mme Lefèvre, Mme Van Asten, Mme Toppano, M. Lapebie, Mme Besnard.

Les spectacles de théâtre des classes de Mme Forny et de M. Dolo se tiendront dans la salle des fêtes de la mairie le 13 avril : à 19h15 pour Mme Forny, à 20h30 pour M. Dolo.

L'opération « Une assiette contre la faim » a permis de récolter 1800 € pour l'Association Action contre la faim. Neuf classes, dont celle de Mme Besnard, y ont participé.

Mme Besnard est l'initiatrice de ce projet.

Il est prévu une autre action de ce type pour l'année prochaine.

Mme Lefèvre évoque une autre action afin de venir en aide à une association loi 1901 créée pour Aimerance, soignée en France grâce à Médecins sans frontière pendant deux ans et élève chez Mme Lefèvre pendant ce laps de temps. Elle est rentrée l'année dernière dans son pays mais pas encore dans sa famille, celle-ci vivant située dans une zone en guerre.

L'association va aider à maintenir Aimerance dans sa scolarité et à créer dans son village une école ainsi qu'un dispensaire...

La date de la kermesse est fixée au 26 juin 2010 de 12h à 16h avec la même organisation que l'année dernière : chaque enseignant prépare un stand et les parents de la classe le tiennent.

Une réunion préparatoire est fixée le jeudi 25 mars à 19h.

Pour le blog de l'école, un conseiller départemental doit intervenir.

Pour les CM1 : le 11 mai 2010, journée du handicap, un film de vingt minutes sera projeté le matin. L'après-midi, en collaboration avec l'institut du Val-Mandé, plusieurs intervenants viendront répondre aux questions des élèves et conduire des ateliers, pour mieux appréhender la mobilité réduite, le déplacement des personnes handicapées.

Le 31 mars, se déroulera également une journée Handicap organisée par les centres de loisirs avec des ateliers sur le langage des signes.

Pour les CM2, une campagne de sensibilisation anti-tabac est prévue, avec des affiches à réaliser. Trois affiches par classe seront sélectionnées et exposées dans le hall de la mairie.

L'intitulé de cette campagne est : « Jamais la première cigarette »

Divers spectacles sont prévus en fin d'année scolaire.

7) La réunion au collège pour les futurs élèves de sixième

Elle est prévue le 18 mars 2010 à 18h.

Mme Richen, la principale adjointe, a proposé une visite le 21 ou le 28 mai pour tous les élèves de CM2.

8) Le pont de l'Ascension

Il n'y aura pas école le vendredi 14 mai 2010. Ce jour d'école sera remplacé par le mercredi 12 mai 2010 (l'étude fonctionnera également).

Les centres de loisirs fonctionneront le vendredi 14 mai 2010. Les inscriptions pour ce jour seront envoyées aux parents avec les prochaines factures de restauration scolaire et seront mises à disposition à l'accueil des centres.

9) Les travaux dans l'école

Réfection de l'escalier, au niveau du 5, rue Paul Bert, et des toilettes garçons.

L'installation d'un téléphone devant les classes de Mmes Van Asten et Lefèvre progresse.

Une ligne de téléphone pour le bureau du RASED a aussi été demandée, mais le câble (pourtant existant) est introuvable.

La serrure de la porte d'entrée du 1, rue Paul-Bert a été réparée une bonne dizaine fois mais la clé tourne toujours dans le vide. Le changement de cette porte est à l'étude.

La FCPE a insisté sur le danger que comporte le non fonctionnement de cette porte en cas d'évacuation en urgence des enfants (notamment pour les classes de Mmes Lefèvre et Van Asten)

Marquage au sol dans la cour de récréation :

Pour la rentrée prochaine, les enseignants ont demandé un marquage au sol dans la cour de récréation, identifiant les points de rassemblement et les lieux de mise en rang pour chaque classe.

Parking à vélos :

Un parking à vélos a été installé pour les enseignants entre les deux écoles, à l'intérieur, sous le grand préau, près de l'infirmerie.

Madame d'Hendecourt et les associations des parents d'élèves demandent qu'un parking à vélos soit installé rapidement à l'extérieur de l'école à l'usage des parents et élèves venant de loin, comme il avait été demandé lors des précédents conseils d'école.

10) Questions des associations de parents d'élèves

Exercices évacuation incendie :

Le MAPE pose la question des jours choisis pour ces exercices : le dernier a eu lieu par une journée de très grand froid et les enfants sont sortis de toute urgence sans leur manteau.

Mme la Directrice précise qu'un de ces trois exercices doit se faire en hiver. Ces exercices sont faits en situation réelle.

Déjections canines sur la pointe Paul-Bert :

Concernant la demande de pose d'un panneau « Interdits aux chiens » ou « Veuillez ramasser les déjections canines », nous apprenons qu'il revient à la mairie du XII^e arrondissement de Paris de l'installer. Madame d'Hendecourt et les associations des parents d'élèves proposent d'écrire à la mairie du XII^e pour le leur demander.

Questions sur les accidents dans la cour de récréation :

Depuis septembre 2009, il y a eu six accidents déclarés avec intervention d'un médecin ou orientation vers un hôpital. Il n'y a pas plus d'accidents que les années précédentes.

Circulation de véhicules devant l'école :

Des parents du MAPE constatent de nouveau, photos à l'appui, que des voitures et scooters continuent de circuler et de stationner dans la rue Paul-Bert aux heures de sorties des élèves.

Les plots, qui empêchent l'accès, sont sous la responsabilité de la police municipale et non sous celle de Mme la Directrice, contrairement à ce qui a été dit lors du précédent conseil.

Il a été demandé à la Mairie de se rapprocher de la police municipale pour faire le point sur ce sujet.

Cahier d'étude :

Un parent du MAPE constate de nouveau que les devoirs sont faits sur des feuilles volantes lors de l'étude.

Il est précisé que, dans toutes les classes, chaque enfant a un cahier de devoirs sur lequel il doit travailler.

Dérogation :

Le MAPE a reçu le courrier d'une famille qui a quitté Saint-Mandé et demande une dérogation pour que son enfant, élève de maternelle à La Tourelle, puisse poursuivre sa scolarité en CP à Paul-Bert.

Mme Marghiéri précise que sa demande sera étudiée en fonction des places disponibles, sachant que la priorité est toujours donnée aux Saint-Mandéens.

Langues étrangères : ELCO
Autres que celles déjà enseignées (anglais, allemand)

Un questionnaire pour des cours de langues étrangères a été transmis aux parents. Ces cours s'adressent aux élèves dont au moins un parent est natif du pays /parle la langue concernée (russe, portugais, espagnol, etc.)

Ces cours sont dispensés hors temps scolaire.

Mme Pezout a enfin été rémunérée pour son enseignement de l'allemand à Paul Bert lors des années précédentes.

Restauration scolaire :

Des parents du MAPE demandent pourquoi les menus sont parfois modifiés au dernier moment.

Il est répondu que cela est dû au fait que la marchandise n'est pas toujours livrée et qu'il faut alors composer.

Classes de découverte :

Une réunion est prévue avec Mme l'Inspectrice à ce sujet. Les parents d'élèves n'y sont pas conviés.

La FCPE demande pourquoi les animateurs qui accompagnent les classes de découverte, les classes autonomes, ne sont pas rémunérés.

Pour les classes de découvertes, il est précisé que leur rétribution est déjà incluse dans l'organisation du voyage. Les autres animateurs s'engagent sur la base du volontariat, à titre bénévole et en toute connaissance de cause.

A 21h 15, l'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé.

Le secrétaire de séance
Mme Tung

La directrice
Mme d'Hendecourt